

BTS MCO à Pau en contrat de professionnalisation Ou Apprentissage



Institut de Formations Pro. et Sports

Pour les départements 64, 65 et 40.

Début de la formation :

En septembre de chaque année.

Début contrat pro possible dès le
mois de juillet de chaque année.

Contrat pro ou apprentissage
d'une durée maximale de 24
mois.



Institut de Formations Pro. et Sports

Damalis Formations (.fr)

Formations Professionnelles

1 avenue du Président Pierre Angot
64 000 Pau

Téléphone : 05 59 02 08 32
Messagerie : johanne@damalis.fr
Contact : Johanne CHARMET



Facebook.com/ BTS MUC MCO à Pau



Institut de Formations Pro. et Sports

BTS MCO Management Commercial Opérationnel

(Ex BTS MUC)



Facebook.com/ BTS MUC MCO à Pau

BTS MCO en contrat de professionnalisation Ou Apprentissage

Coût de la formation :

La formation de 1160 heures sur deux ans à un taux de 9.15€ est totalement pris en charge par votre OPCO.

Nous vous accompagnerons pour la réalisation de votre dossier de prise en charge auprès de votre OPCO.



Pas d'avance de trésorerie pour le paiement de la formation avec la subrogation. Nous facturons directement votre OPCO.

Organisation de la formation :

2 jours par semaine en formation soit 16 h par semaine. Le reste du temps en entreprise soit 19h à répartir sur le reste de la semaine (y compris samedi / dimanche en fonction de votre activité et de votre CC). Les emplois du temps en entreprise ne sont pas obligatoirement fixes. Vous pouvez les adapter à vos besoins. Lorsqu'il n'y a pas cours, le salarié est à 35h en entreprise ou peut poser ses congés.

Le Contrat de Professionnalisation

Les avantages du contrat pro pour les entreprises:

- La formation est intégralement prise en charge par votre OPCO
- Prime tutorale selon votre OPCO
- L'alternant n'entre pas dans le calcul de l'effectif.
- Il n'induit donc aucune modification des seuils fiscaux et sociaux
- Aucune prime de précarité à verser en fin de contrat de professionnalisation sous CDD.

Rémunération :

La loi impose une rémunération minimale indexée sur le Smic pour les titulaires d'un contrat de professionnalisation. La rémunération minimale varie selon l'âge et le niveau de qualification du salarié. Elle s'applique pendant la durée du CDD ou, dans le cas d'un CDI, pendant la durée de l'action de professionnalisation.

Age du salarié	Salaire min de base en brut	Salaire min majoré en brut
Moins de 21 ans	836.67 €	988.80 €
De 21 à 25 ans inclus	1064.86 €	1216.98 €

UN BTS tourné vers les connaissances pros :

- gestion d'un point de vente
- Gestion des stocks
- Management de l'équipe commerciale
- Marketing
- Vente
- Gestion de la relation client
- Communication
- Culture générale et expression
- Anglais

Email : johanne@damalis.fr
ou sur www.damalisformations.fr

05 59 02 08 32

Damalis Formations

Formations Professionnelles

1 avenue du Président Pierre Angot
64 000 Pau

Téléphone : 05 59 02 08 32
Messagerie : johanne@damalis.fr
Contact : Johanne CHARMET

